

Débat : Vers une ouverture de l'assistance médicale à la procréation aux demandes sociétales ?

L'Espace de Réflexion Ethique Région Centre-Val de Loire vous propose de participer à la réflexion sur cette thématique. Manifestation ouverte uniquement aux étudiants de l'université.

Mercredi 31 Janvier 2018
de 18h00 à 20h00
Salle B05, RDC bâtiment B



Durant le second semestre 2018, les lois bioéthiques feront l'objet d'une révision législative.

Elles doivent être précédées de débats publics en région coordonnés par les Espaces Régionaux de Réflexion Éthique et suivis de restitutions au Comité Consultatif National d'Éthique.

L'un d'eux est organisé sur différents sites à Tours et porte sur les demandes sociétales de recours à l'assistance médicale à la procréation.

L'accès à cette technique est actuellement réservé aux couples hétérosexuels dont l'infertilité est constatée médicalement.

Faut-il aller plus loin et autoriser l'ouverture de l'AMP aux couples de femmes et aux femmes seules ?

A l'initiative de l'Espace de Réflexion Éthique de la Région Centre Val de Loire et du Master droit de la santé de Tours, un débat éthique sur ce thème se déroulera sur le site de la faculté de droit et sera réservé uniquement aux étudiants de l'Université de Tours.





ELLE

EUX

NOUS

TOI

LUI

ET VOUS ?

RENCONTRE AVEC LES ETUDIANTS

L'Espace de Réflexion Ethique Région Centre-Val de Loire
vous propose de participer à la réflexion sur le thème

Vers une ouverture de l'assistance médicale à la procréation aux demandes sociétales ?

Dans le cadre des Etats Généraux
de la bioéthique
Les lois vont être prochainement
révisées, mais pas sans vous !

Mercredi 31 janvier 2018
de 18 heures à 20 heures
Salle B05, Faculté de droit, Deux-Lions - Tours
Entrée réservée aux étudiants



[\[PDF - 228Ko\]](#)